

Le SNISPV propose la fusion des deux directions générales DGAL et DGCCRF pour une police de l'alimentation, ni plus ni moins !!!

Si vous êtes encore un peu endormi, vous ne rêvez pas (ou plutôt vous ne cauchemardez malheureusement pas), le SNISPV propose bel et bien de créer **une police unifiée de la chaîne alimentaire regroupant les missions de la DGCCRF et de la DGAL.**

Dans une lettre envoyée semble-t-il à tous les préfets de France et de Navarre cette amicale des cadres vétérinaires indique que le fonctionnement des DDI souffre du morcellement de la « police de l'alimentation » entre les deux directions générales : DGCCRF et DGAL.

Elle propose tout bonnement d'annexer toutes les missions dévolues à la DGCCRF comme les additifs, nanoparticules, allergènes, produits phytosanitaires, les fraudes, ... sous une autorité commune avant une fusion complète des deux Directions Générales.

Selon le SNISPV, cette autorité (qui relèverait du ministère de l'agriculture et de l'alimentation : ce n'est pas expressément indiqué dans le courrier, mais personne n'est dupe tellement cela apparaît en filigrane) pourrait également gérer l'ensemble des alertes y compris celles des produits industriels, organiser une école d'application commune, gérer la totalité des prélèvements, ...

Le SNISPV se fait ainsi le porte sacoches du ministre de l'agriculture qui défend peu ou prou le même projet et répond aussi aux 900 créations de postes (comme l'aurait annoncé Stéphane Travers) qui se feraient par un transfert des emplois de la DGCCRF vers la DGAL.

Limiter le domaine de l'alimentation aux deux seules administrations DGCCRF et DGAL est réducteur, en effet les aspects de la santé, de l'environnement, des relations producteurs-distributeurs, entre autres, sont totalement oubliés. Par exemple, combien de contrôles, et avec quelles compétences techniques, sont réalisés par le ministère de l'agriculture sur les contrats agricoles ?

Mais pourquoi s'arrêter à la DGCCRF ? Et puis l'eau fait partie de l'alimentation qu'ils absorbent aussi les ARS tout comme la construction immobilière, la filière bois et les arnaques diverses telles celles concernant l'isolation des maisons, les biocides qui sont aussi des domaines de contrôles « morcelés » entre différents ministères. Ajoutons-y aussi l'Education Nationale car la santé et l'écologie c'est des fondements de connaissance à acquérir.

Bref, on pourrait faire un immense Ministère, qui regrouperait toutes les administrations de l'Etat. Et ça s'appellerait l'ADMINISTRATION.

Vouloir fusionner, ABSORBER, la partie DGCCRF pour l'alimentaire, c'est oublier que la structure de notre administration est transversale, elle vise à contrôler TOUTES les fraudes, sur tous les secteurs de l'économie. Et non pas à disparaître sous les arbitrages des tenants de l'agriculture intensive.

Pour Solidaires CCRF & SCL, la création d'une autorité de ce type, pilotée par un ministère particulièrement sensible aux sirènes de l'industrie agro-alimentaire et au principal syndicat d'exploitants agricole, n'est pas la réponse appropriée à la nécessaire défense des consommateurs et à la loyauté de la concurrence.

Tel que le document est écrit cela conduirait à une partition de la DGCCRF laissant de côté ses missions de protection économique du consommateur, de sécurité des produits industriels et des services, de concurrence.

Il vaudrait mieux, selon nous, se poser la question de l'origine des difficultés subies par les agents depuis de nombreuses années où tout a été fait pour compliquer la réalisation des contrôles sur le terrain :

- ◆ Baisse des effectifs et restriction des moyens pour réaliser les contrôles ;
- ◆ Pression par les chiffres et les indicateurs au détriment du fond des dossiers et du temps laissé aux agents pour réaliser les enquêtes ;
- ◆ Baisse du nombre d'enquêteurs et inflation de ceux qui disent où aller, quand faire les contrôles et comment les faire (temps agent consacré au pilotage et encadrement) ;
- ◆ Complexification des procédures pour rendre compte et des procédures qualité ;
- ◆ Déstructuration des réseaux de commandement, de communication, d'échanges entre agents ;
- ◆ ...

Pour SOLIDAIRES CCRF & SCL, les missions de la DGCCRF sont une et indivisibles et constituent sa richesse par une approche globale des diverses réglementations applicables et participent tant de la protection économique et physique du consommateur que de la loyauté de la concurrence. Pour accomplir pleinement les missions et rendre un service de qualité à tous les usagers, consommateurs et professionnels, Solidaires CCRF & SCL revendique :

- Une administration d'Etat réunie, rattachée à Bercy, avec des implantations présentes dans tous les départements, disposant des moyens et des effectifs suffisants pour l'exercice des missions de contrôle relatives à la concurrence, à la consommation et à la répression des fraudes ;
- Un cadre affecté par unité, de statut CCRF à minima de grade inspecteur principal. Cette affectation doit se faire par redéploiement des personnels encadrants et sans mobilité forcée ;
- Un pilotage national de notre action pour une homogénéité de l'application de la réglementation sur l'ensemble du territoire. Cette recentralisation du pilotage doit se faire par un redéploiement des agents, sans mobilité forcée ;
- Des effectifs supplémentaires pour toute nouvelle mission ;
- Pas de privatisation de missions ;
- Le maintien du recrutement par voie de concours (pas de contractualisation).